

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°1031 DU 3 MAI 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

ÉDITION DU WEEK END

2014

ANNÉE DES CHÔMEURS ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

LE MOIS DE MAI

EST

**LE MOIS DE LA
GUADELOUPE**

L' UKRAINE

ACCÉLÈRE

LE CHANGEMENT

MONDIAL

LES CONSERVATEURS

SOCIALISTES

SONT

SANS MORALE

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 12

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 25

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 28

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 31

L'AGENDA page 33

Nombre de pages :37

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila ; wesleyAminata.**

SUIVEZ NOUS SUR : **LE WEB ; FACEBOOK ; TWITTER.**

MAI, LE MOIS DE LA GUADELOUPE

Le mois de Mai est pour la Guadeloupe un mois de référence le mois de toutes les naissances et réfondations. C'est en Mai 1802 que la jeune nation guadeloupéenne qui s'était donnée en octobre 1801 des institutions étatiques pour se gouverner va se voir imposer par les français une guerre qu'elle va malheureusement perdre malgré le courage et la détermination de nos soldats . Les nationalistes vont payer un lourd tribut lors de cette défaite avec notamment des milliers d'expulsions et de condamnations à mort . Mais, malgré cette défaite et la terrible répression qui a suivi , l'idée nationale est demeurée et a lentement prospéré pour donner Sénécal dans les années 1850 puis depuis 1960 une flopée de partis nationalistes qui malgré les temps difficiles ont réussi à maintenir le rêve et les objectifs de nos ancêtres . Cette année encore de partout partiront les cris de cette nation dont la dynamique est malheureusement bloquée. Mai c'est aussi l'anniversaire des crimes perpétrés sans aucune raison valable par le colonisateur français en mai 1967 : 50 ou 300 morts peu importe. Des femmes , des hommes et des travailleurs ont été assassiné alors qu'ils défendaient leur pays et leurs idées . Nous attendons toujours les excuses des français et le jugement de tous les responsables. Plus fondamentalement , mai 1967 a surtout favorisé l'apparition d'un nouveau nationalisme après l'échec de Sénécal en 1852. Un nationalisme encore plus guerrier , plus déterminé et qui n'a pas peur de la confrontation . Depuis, il s'est développé mais pas assez jusqu'à maintenant pour se poser en mouvement

majoritaire capable d'engager notre pays dans la voie de la souveraineté . En attendant des lendemains meilleurs, continuons cette année encore à entretenir la flamme et à saluer toutes celles et tous ceux qui sont tombés et ils sont nombreux pour que vive enfin la Guadeloupe . Une nation est composée à la fois des vivants et des morts. Que vive notre nation.

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA GUADELOUPE EST SANS MORALE

C'est fait. Comme une transaction commerciale , LUREL a repris son poste de président de la région. Voilà donc comment s'applique la loi sur le cumul des mandats. Elle est vidée de son sens par ces petits arrangements politiques qui défient la morale qui est un pilier de toute démocratie. Ces écarts répétés vont se payer très chers. C'est déjà cette absence de morale qui fait que beaucoup de nos jeunes prenant exemple sur les dirigeants politiques se sont installés dans la délinquance. Un régime sans morale va nécessairement s'écrouler. Pour nous, la règle démocratique doit être simple : un seul mandat par individu.

LA CONVENTION INTERVIENT DANS LA VIE POLITIQUE

Lors de leurs interventions auprès des travailleurs pour le premier mai , les dirigeants de la **CONVENTION** ont affirmé leur volonté de construire une société de travail tout en critiquant la société départementale qui gaspille du fait d'un chômage considérable nos ressources humaines et développe l'assistance sociale .

LA CONVENTION a aussi condamné l'ingérence des États-Unis dans les affaires intérieures de Cuba sous forme d'un réseau social appelé Zunzuneo pour essayer de déstabiliser le gouvernement de ce pays.

LA CONVENTION en cette journée internationale de la liberté de la presse salue les journalistes de la Guadeloupe , de la Caraïbe et du monde entier qui le plus souvent au péril de leur vie informent les citoyens . Elle profite pour demander l'application en Guadeloupe de la Déclaration de Windhoek qui exige l'établissement, le maintien et la promotion d'une presse pluraliste, libre et indépendante et met l'accent sur l'importance d'une presse libre pour le développement et la préservation de la démocratie au sein d'un État, ainsi que pour le développement économique.

ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE

LE BRULOT DE THOMAS PIKETTY

Les adeptes de la redistribution de la richesse ont trouvé un nouveau héros dans la personne de l'économiste français Thomas Piketty. L'auteur de l'ouvrage *Le Capital au XXI^e siècle*, récemment traduit en anglais, critique sévèrement les inégalités engendrées par les économies capitalistes modernes et avertit que l'économie de marché « peut potentiellement menacer les sociétés démocratiques et les valeurs de justice sociale qui en découlent. » Pour corriger le tout, il propose un impôt mondial sur la fortune et un taux d'imposition de 80 % pour les revenus supérieurs à 500 000\$ aux États-Unis. Dans les deux derniers mois, le livre de Piketty a été cité plus d'une demi-douzaine de fois par le *New York Times*, honneur qu'aucun livre n'a reçu récemment. L'économiste et chroniqueur Paul Krugman encense l'ouvrage comme étant « le meilleur livre sur l'économie de l'année. » De son côté, Martin Wolff du *Financial Times* louange le livre en le qualifiant de « livre extraordinairement important. » *Le Capital au XXI^e siècle* est bien documenté, contient beaucoup d'informations utiles et offre d'importantes réflexions. Plus particulièrement, il observe correctement qu'un retour sur investissement en capital surpasse presque toujours un même investissement en travail. Comme le capital est détenu par un groupe relativement restreint, on observera une augmentation inévitable des inégalités. De plus, quand les riches transmettent ce capital à leurs héritiers, cette inégalité se perpétuera et risque même d'augmenter.

LE TOURISME FAIT SA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

À l'heure du Web 3.0, le tourisme fait lui aussi sa révolution sous l'influence de start-up qui inventent de nouvelles applications et des services innovants dédiés aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. L'occasion pour les Français de réaliser de substantielles économies. Notamment sur les frais d'hébergement. Car, plutôt que de séjourner en hôtel ou en club, de plus en plus de vacanciers ont désormais coutume de loger chez l'habitant grâce aux offres proposées par des plates-formes de location entre particuliers. À l'instar de la plate-forme communautaire américaine Airbnb qui revendique 600.000 locations auprès de 11 millions de voyageurs. De quoi susciter l'enthousiasme de Guest To Guest. Avec plus de 47.000 maisons réparties dans 174 pays, cette start-up française se revendique comme le troisième site mondial d'échange de maisons. Son activité consiste à orchestrer ces échanges entre particuliers, à charge pour les invités de décerner des points à leurs hôtes. En les cumulant, ceux-ci peuvent les utiliser pour trouver à se loger sans échange réciproque de maison. Plus de 60 % des échanges s'effectuent sur la base de ces points. «Les revenus du site proviennent de la vérification des identités et bientôt des commissions prélevées sur les dépôts de caution et la souscription aux primes d'assurances», explique Emmanuel Arnaud, le fondateur et président de l'entreprise. «Nous estimons que 30% des personnes prendront une assurance pour couvrir leur logement ou les frais de voyage en cas d'annulation», prévoit le dirigeant qui prépare une levée de fonds pour cette fin du mois d'avril. Ces financements contribueront à agrandir l'équipe de six personnes avec le recrutement de professionnels du marketing et de développeurs informatiques. Avec Internet, la location de vacances entre particuliers fait aussi tache d'huile dans le monde du nautisme. Sailsharing, un autre acteur Français, s'est lancé en juillet dernier sur le créneau des bateaux de plaisance avec le concours de propriétaires privés. La flotte ainsi constituée compte 150 navires à louer à des prix 30% inférieurs en moyenne à ceux du marché. L'inscription sur la plate-forme est gratuite. «Pour nous rémunérer, nous prélevons une commission de 15% sur le prix de la location», explique Romain Dalongeville, le responsable marketing de cette entreprise qui compte deux autres passionnés de voile. Créée en 2013, la start-up parisienne vient de signer un accord avec Axa Yachting qui distribue ses solutions d'assurance sur le site. De quoi gagner la confiance de nouveaux propriétaires et

multiplier par trois le nombre de bateaux disponibles. «Autre bonne nouvelle, nous venons de lever 150.000 euros de fonds d'amorçage sur la plate-forme de financement participatif d'Anaxago», annonce le porte-parole qui espère atteindre les 500 bateaux de location en 2015. Qu'il s'agisse de louer ou d'échanger son bateau ou son logement, se pose toujours le problème de la réception du vacancier durant l'absence du loueur. Pour résoudre ce problème, des services de conciergerie commencent à émerger, grâce notamment à Bnbsitter. Ce site fait le lien entre les particuliers qui ont des biens en location et des professionnels de l'accueil. Une vingtaine de services y sont référencés pour le moment. «Leur mission consiste à accueillir le voyageur, lui remettre les clés, faire le ménage et le lavage du linge», déclare Biagio Tumino, l'un des deux cofondateurs de Bnbsitter qui compte quatre personnes. Les prix : le check-in et le check-out 19,99 euros chacun, le ménage à partir de 19,99 euros.«La conception de notre plate forme s'inspire du site Uber qui gère les demandes des clients et la disponibilité des chauffeurs privés en temps réel», confie le cofondateur du site qui est partenaire de Home Exchange, un autre site de troc de maisons.«Nous comptons être rentables dès l'an prochain», assure le dirigeant qui travaille sur une seconde levée de fonds, après avoir recueilli en 2013 quelques dizaines de milliers d'euros. À l'ère de l'économie collaborative, tout se partage et se loue. Même les voitures en stationnement dans les aéroports. Une idée poussée par la plate-forme Tripndrive. Le principe ? Le propriétaire, en instance de voyage, renseigne le site sur ses dates d'arrivée et de départ de l'aéroport où sa voiture sera mise en location à 60 % moins cher que le prix usuel du marché. «Nous nous engageons à lui reverser des revenus sur les kilomètres parcourus et à lui assurer la gratuité du stationnement, même si son véhicule n'est pas loué», souligne François-Xavier Leduc, le CEO et cofondateur de Tripndrive. Avant d'être louée, la voiture passe dans un tunnel où elle sera photographiée pour certifier l'état du véhicule. Idem lors de son retour de location. «Notre métier, c'est de créer de la confiance et un écosystème fiable», argue le dirigeant qui a consacré avec ses associés une centaine de milliers d'euros au lancement de son activité. «Aujourd'hui, nous sommes huit personnes et nous comptons nous développer dans les dix plus gros aéroports français et gagner l'export en 2015.» Les économies ainsi permises sur l'hébergement et la location de voiture vont, à n'en pas douter, contribuer au développement de nouvelles activités touristiques. C'est en tout cas la conviction de Frédéric Vanhoutte, l'organisateur

des Totec, une conférence internationale axée sur le tourisme et les innovations, dont la sixième édition aura lieu en décembre prochain à Paris. Cet expert en e-tourisme cite l'exemple de la plate-forme WonderfulTime qui met en relation les touristes avec des personnes remarquables afin de vivre des expériences insolites et haut de gamme. Autre exemple : Cookening, le site qui permet d'aller déjeuner chez l'habitant. Face à ces développements, les acteurs traditionnels n'ont comme alternative que de concocter eux-mêmes des services innovants ou à forte valeur ajoutée. Ainsi le loueur Marin d'Eau Douce donne-t-il «le la» avec sa flotte de bateaux électriques sans permis pour naviguer toute la journée sur les canaux parisiens. Fabriqués en France, ses 15 bateaux accueillent entre 5 et 11 personnes. Le tarif journalier démarre à 150 euros. À bord, une tablette géolocalise les passagers et leur délivre des informations sur les lieux environnants. «Nous nous adressons aux particuliers mais aussi aux entreprises pour lesquelles nous avons conçu des animations comme des chasses au trésor», détaille Olivier Doin, l'un des deux cofondateurs de l'entreprise créée fin décembre 2013. Les deux trentenaires ont consacré 400.000 euros à cette activité qui devrait arriver à l'équilibre d'ici deux à trois ans. Autre exemple de service innovant, celui de My Phone In Paris qui loue aux touristes étrangers des smartphones (des iPhone 5 en l'occurrence) pour 15 euros la journée (hors assurance). Les clients disposent d'un forfait illimité sur les appels nationaux et internationaux, sur Internet et des applications préchargées (RATP, Vélib, Petit Futé, Facebook, etc.). «Une fois la location du smartphone prépayée sur le site, nous livrons et reprenons gratuitement l'appareil à l'adresse indiquée par le client», explique Jonathan Negrin, le directeur général de la start-up. «Des modèles autres que l'iPhone seront disponibles ultérieurement, annonce le dirigeant qui a déjà investi 15.000 euros dans cette activité. Nous sommes en phase de test, nous espérons trouver des financements pour disposer d'une flotte d'une centaine de terminaux d'ici à six mois». Bien entendu, l'arrivée des smartphones et des tablettes va contribuer à booster les visites dans les lieux touristiques. My Super Souvenir (MSS) en est convaincu. «Nous proposons aux visiteurs d'un site touristique de créer et de partager en quelques clics un film souvenir dont ils sont les héros», résume Alex Chinon, designer de formation, CEO et cofondateur de cette entreprise créée en collaboration avec un spécialiste du marketing et un ingénieur en informatique. Leur modèle repose sur la vente de films personnalisés (une série de clichés de leur visite où leur photo est

incrustée), pour un peu moins de 10 euros, de cartes postales et autres produits dérivés. Par exemple, MSS démarre avec le site du Futuroscope de Poitiers. «En contrepartie, le parc d'attractions reçoit des revenus complémentaires et dispose d'un outil de communication viral», fait valoir le CEO qui prévoit de déployer son offre sur d'autres lieux en France, mais aussi à l'étranger. À l'instar de MSS, la plupart des entreprises citées dans cette enquête sont hébergées au sein du Welcome City Lab, un laboratoire ouvert depuis six mois à Paris. «Il s'agit du premier incubateur au monde dédié à l'innovation dans le tourisme urbain», revendique Laurent Queige, le délégué général qui accueille déjà 27 startup avec l'ambition de faire de Paris le leader mondial dans l'innovation touristique. Ce projet est appuyé par sept grandes entreprises (Air France, Amadeus, Galeries Lafayette, etc.) qui veulent stimuler leur propre innovation au contact de ces startup et repérer les meilleurs talents avant la concurrence.

LES RÉSEAUX SOCIAUX CHANGENT

Plusieurs nouveautés cette semaine dans le monde des réseaux sociaux. Facebook modifie l'accès aux données personnelles lors de la connexion à des applications mobiles, tandis que Snapchat et Twitter annoncent des améliorations en terme de discussion. Ils sont lancés dans une course aux améliorations. Les différents acteurs du monde des réseaux sociaux se livrent une véritable bataille, à coup de nouveautés, les applications mobiles font notamment bouger les lignes.

Facebook : connexion anonyme sur les applis

Mercredi soir d'abord, Facebook a annoncé de nouvelles fonctionnalités lors d'un grand rassemblement à San Francisco, la conférence f8, destinée essentiellement à des développeurs d'applications mobiles. Mark Zuckerberg y a proposé de mieux protéger les données de ses membres lorsqu'ils accèdent à une application mobile, "pour améliorer la confiance avec vos utilisateurs", a expliqué Facebook aux développeurs. En effet les identifiants du réseau social permettent de se connecter à des applications sur téléphone, évitant d'avoir ainsi à se souvenir de nombreux mots de passe. Mais dans ce cas-là, les données Facebook de l'internaute sont partagées sur l'application. Le nouveau mode de connexion annoncé permet de choisir quelles

quantités de données seront transmises. C'est "un moyen facile d'essayer une application sans partager ses informations personnelles stockées sur Facebook", souligne le réseau social aux 1,28 milliard de membres, sur son site Internet. Concrètement, lors du démarrage de l'application, l'internaute peut choisir quelles données il partage en fonction de leur utilité pour l'application en question (liste d'amis, likes, date de naissance, adresse mail, etc). Et encore mieux : l'internaute peut décider de ne partager aucune information, dans ce cas on lui indique qu'il est "undercover" (anonyme). Même si bien sûr Facebook lui conserve les données. Facebook a aussi présenté un nouveau bouton "J'aime" spécialement conçu pour les applications mobiles, et surtout un très attendu nouveau réseau pour les annonceurs, qui devrait lui permettre de rivaliser encore davantage avec Google sur le marché en croissance de la publicité mobile.

Snapchat : une messagerie instantanée

Avec ces nouvelles fonctions, Facebook tente de s'imposer comme la porte d'entrée universelle pour le monde des applications mobiles. Mais Snapcht ne compte pas se laisser faire. Cette application, sur laquelle Facebook avait tenté l'année dernière de mettre la main sans succès, a également annoncé de nouvelles fonctionnalités ce jeudi. Qui vont lui permettre de concurrencer encore un peu plus le géant de Zuckerberg. Car en plus du partage de photos et vidéos, l'application au succès fulgurant va proposer un service de messagerie instantanée éphémère, "très prochainement". En effet une des principales critiques des utilisateurs concernait le manque de possibilité de communiquer au sein de l'application. Comme les photos et les vidéos, ces messages seront aussi éphémères donc effacés après lecture, mais un bouton permettra de conserver les messages importants, explique Snapchat, comme une adresse par exemple. Autre nouveauté chez Snapchat, un chat vidéo va être mis en place, dont l'utilisation demandera un certain apprentissage, en navigant avec le pouce vers le haut ou vers le bas.

Twitter : des conversations groupées privées

Enfin, dans la course au développement des modes de communication, Twitter a laissé entendre cette semaine qu'une nouvelle fonction allait bientôt apparaître : les conversations en

privée à plusieurs. Une info donnée sans plus de précision par Dick Costolo, directeur général de Twitter, dans un interview à Bloomberg TV (à 13'45 dans la vidéo) : "Il y a régulièrement des conversations publiques que vous voudriez attraper et passer en mode privé avec un ami, ou plusieurs. Et dire 'hey regarde ce qui se passe, regarde ce que les gens disent, qu'en penses-tu ?' Etre capable d'évoluer simplement des conversations publiques aux conversations privées, est quelque chose que nous allons améliorer", explique-t-il. Améliorer sans cesse les fonctionnalités, pour tenter de remonter en bourse ? Car cette semaine l'action de Twitter a dégringolé à son plus bas niveau depuis son introduction à Wall Street en décembre, le réseau social ne parvenant pas à attirer de nouveaux utilisateurs assez rapidement. Il faut dire qu'à l'instar de Facebook, certaines sociétés au gros potentiel de croissance et à la forte visibilité sont soupçonnées par les investisseurs d'être survalorisées et souffrent d'une désaffection de Wall Street depuis fin mars.

SANTÉ

DES CELLULES SOUCHES EMBRYONNAIRES D'INDIVIDUS ADULTES OBTENUES PAR CLONAGE

Il n'aura fallu qu'un an à la science pour franchir un pas sans doute décisif pour la médecine de demain. En mai 2013, une équipe américaine emmenée par Shoukhrat Mitalipov, de l'université de l'Oregon, parvenait à créer, par clonage, des cellules souches embryonnaires portant le patrimoine génétique d'un bébé de 8 mois. Toutefois, dans le même temps, elle s'avérait incapable de reproduire cette prouesse pour des donneurs adultes, bien plus susceptibles de bénéficier des services de ces cellules surdouées capables de se différencier en tout type de cellules de l'organisme (c'est ce que l'on appelle la pluripotence). Le principe était pourtant relativement simple et quasi identique à celui ayant donné naissance à la célèbre brebis Dolly, clonée il y a maintenant bientôt 20 ans. Dans un ovocyte humain énucléé, les chercheurs devaient introduire le noyau d'une cellule de la peau prélevée sur un donneur afin de lui fabriquer un stock de cellules souches personnalisées, qui pourraient ensuite lui être greffées (par exemple, pour régénérer un cœur ou un foie abîmé), sans donner lieu à un rejet. Mais alors que, sous l'effet d'impulsions électriques,

les ovocytes hôtes d'un noyau de cellule de peau d'un bébé acceptaient d'amorcer une division cellulaire, ceux abritant un noyau de cellule de la peau d'un adulte restaient inertes. Le noyau des cellules adultes était-il définitivement trop dégradé pour permettre la manip ? Une étude publiée il y a quelques jours dans la revue scientifique spécialisée Cell Stem Cell démontre que non. Ses auteurs, une équipe composée de chercheurs américains et coréens de l'université de Séoul et dirigée par Robert Lanza, responsable scientifique de la société Advanced Cell Technology, viennent finalement de parvenir à produire, par cette même technique de clonage, des cellules souches portant le patrimoine d'individus adultes. Bien sûr, les résultats ne sont pas encore mirobolants. L'opération n'a réussi que dans à peine plus de 5 % des cas (2 ovocytes sur 39). Pour autant, ils apportent la preuve que la chose est possible. Mais alors qu'ont-ils donc fait de plus que leurs prédécesseurs ? Ils ont simplement - mais il fallait y penser - laissé l'ovocyte et le noyau en contact un peu plus longtemps - deux heures au lieu de trente minutes - avant de stimuler le tout pour tenter d'obtenir une division jusqu'au stade blastocyste. En procédant de la sorte, ils ont obtenu des cellules souches embryonnaires portant le patrimoine génétique de deux donneurs âgés de 35 et 75 ans. Séquelles d'accident cardio-vasculaire, cancer, maladie d'alzheimer, etc. : les applications à terme pourraient être très nombreuses. Pour autant, ces recherches, bien que porteuses d'espoirs, réveillent également les craintes de dérapage vers le clonage d'êtres humains, autrement plus complexe mais basé sur le même principe. Or, une autre technique plus avancée, celle des cellules souches pluripotentes induites, qui consiste à reprogrammer des cellules de peau pour modification génétique, existe.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

La Journée mondiale de la liberté de presse a été instaurée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1993 après la

tenue du Séminaire pour le développement d'une presse africaine indépendante et pluraliste. Ce séminaire s'est déroulé à Windhoek (Namibie) en 1991, et a conduit à l'adoption de la Déclaration de Windhoek sur la promotion de médias indépendants et pluralistes. La Déclaration de Windhoek exigeait l'établissement, le maintien et la promotion d'une presse pluraliste, libre et indépendante et mettait l'accent sur l'importance d'une presse libre pour le développement et la préservation de la démocratie au sein d'un État, ainsi que pour le développement économique. La Journée mondiale de la liberté de presse est célébrée le 3 mai de chaque année, date à laquelle la Déclaration de Windhoek a été adoptée. Même si l'on célèbre que depuis 1993 la Journée mondiale de la liberté de presse, celle-ci s'enracine encore plus loin dans l'histoire des Nations Unies. En effet, il est stipulé, dans l'Article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 que : "Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit." Aujourd'hui, dans le monde entier, le 3 mai est devenu l'occasion d'informer le public à propos des violations du droit à la liberté d'expression et le moment de se rappeler que plusieurs journalistes risquent la mort ou la prison en transmettant la nouvelle aux gens. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui coordonne chaque année les activités qui soulignent le 3 mai, la Journée mondiale de la liberté de presse, c'est : une journée d'action, qui favorise et permet de mettre sur pied des initiatives qui visent la défense de la liberté de la presse ; une journée d'évaluation, afin de dresser le portrait de la liberté de la presse à travers le monde ; une journée de rappel, qui permet de rappeler aux États le respect des engagements qu'ils ont pris envers la liberté de la presse ; une journée d'alerte, pour alerter le public et accroître la sensibilisation à la cause de la liberté de la presse ; une journée de réflexion, pour stimuler le débat parmi les professionnels des médias sur les problèmes qui touchent la liberté de la presse et l'éthique professionnelle ; une journée commémorative en mémoire des journalistes qui ont perdu la vie pendant qu'ils exerçaient leur profession ; une journée d'appui envers les médias qui sont victimes de mesures qui entravent la liberté de la presse ou qui visent à l'abolir. La liberté de la presse est considérée comme une pierre angulaire des droits de la

personne et comme une assurance que les autres droits seront respectés. Elle favorise la transparence et une bonne gouvernance et représente, pour la société, la garantie que régnera une véritable justice. La liberté de la presse est le pont qui relie la compréhension et le savoir. Elle est essentielle à l'échange d'idées entre les nations et les cultures, qui est lui-même une condition menant à une compréhension et à une coopération durables. Pour la célébration 2014, l'accent est mis sur : des médias libres, facteurs de bonne gouvernance, d'autonomisation et d'éradication de la pauvreté; l'état de droit, indispensable pour assurer la sécurité des journalistes et combattre l'impunité; et un journalisme viable et professionnel, partie intégrante du développement.

LA CRISE UKRAINIENNE ACCÉLÈRE LA RECOMPOSITION DU MONDE

par Pierre Charasse

La crise ukrainienne n'a pas changé radicalement la donne internationale, mais elle a précipité des évolutions en cours. La propagande occidentale, qui n'a jamais été aussi forte, cache surtout la réalité du déclin occidental aux populations de l'Otan, mais n'a plus d'effet sur la réalité politique. Inexorablement, la Russie et la Chine, assistés des autres BRICS, occupent la place qui leur revient dans les relations internationales. La crise ukrainienne a mis en évidence la magnitude de la manipulation des opinions publiques occidentales par les grands media, les chaînes de TV comme CNN, Foxnews, Euronews et tant d'autres ainsi que par l'ensemble de la presse écrite alimentée par les agences de presse occidentales. La manière dont le public occidental est désinformé est impressionnante, et pourtant il est facile d'avoir accès à une masse d'informations de tous bords. Il est très préoccupant de voir comment de très nombreux citoyens du monde se laissent entraîner dans une russophobie jamais vue même aux pires moments de la Guerre froide. L'image que nous donne le puissant appareil médiatique occidental et qui pénètre dans l'inconscient collectif, est que les Russes sont des « barbares attardés » face au monde occidental « civilisé ». Le discours très important que Vladimir Poutine a prononcé le 18 mars au lendemain du référendum en Crimée a été littéralement boycotté par les médias occidentaux [1], alors qu'ils consacrent une large place aux réactions occidentales, toutes négatives naturellement. Pourtant, dans son intervention Poutine a expliqué que la crise en Ukraine n'avait pas été

déclenchée par la Russie et présenté avec beaucoup de rationalité la position russe et les intérêts stratégiques légitimes de son pays dans l'ère post-conflit idéologique. Humiliée par le traitement que lui a réservé l'Occident depuis 1989, la Russie s'est réveillée avec Poutine et a commencé à renouer avec une politique de grande puissance en cherchant à reconstruire les lignes de force historiques traditionnelles de la Russie tsariste puis de l'Union soviétique. La géographie commande souvent la stratégie. Après avoir perdu une grande partie de ses « territoires historiques », selon la formule de Poutine, et de sa population russe et non russe, la Russie s'est donné comme grand projet national et patriotique la récupération de son statut de superpuissance, d'acteur « global », en assurant en premier lieu la sécurité de ses frontières terrestres et maritimes. C'est précisément ce que veut lui interdire l'Occident dans sa vision unipolaire du monde. Mais en bon joueur d'échecs, Poutine a plusieurs coups d'avance grâce à une connaissance profonde de l'histoire, de la réalité du monde, des aspirations d'une grande partie des populations des territoires antérieurement contrôlés par l'Union soviétique. Il connaît à la perfection l'Union européenne, ses divisions et ses faiblesses, la capacité militaire réelle de l'Otan et l'état des opinions publiques occidentales peu enclines à voir augmenter les budgets militaires en période de récession économique. À la différence de la Commission européenne dont le projet coïncide avec celui des États-Unis pour consolider un bloc politico-economico-militaire euro-atlantique, les citoyens européens dans leur majorité ne veulent plus d'élargissement à l'Est de l'UE, ni avec l'Ukraine, ni avec la Géorgie, ni avec aucun autre pays de l'ex-Union soviétique. Avec ses gesticulations et ses menaces de sanctions, l'UE, servilement alignée sur Washington, montre en fait qu'elle est impuissante pour « punir » sérieusement la Russie. Son poids réel n'est pas à la hauteur de ses ambitions toujours proclamées de façonner le monde à son image. Le gouvernement russe, très réactif et malicieux, applique des « ripostes graduelles », tournant en dérision les mesures punitives occidentales. Poutine, hautain, se paye même le luxe d'annoncer qu'il va ouvrir un compte à la Rossyia Bank de New-York pour y déposer son salaire ! Il n'a pas encore fait mention de limitation dans la fourniture de gaz à l'Ukraine et l'Europe de l'Ouest, mais tout le monde sait qu'il a cette carte dans la manche, ce qui contraint déjà les Européens à penser à une réorganisation complète de leur approvisionnement en énergie, ce qui mettra des années à se concrétiser. Les erreurs et

les divisions des occidentaux mettent la Russie en position de force. Poutine jouit d'une popularité exceptionnelle dans son pays et auprès des communautés russes des pays voisins, et on peut être sûr que ses services de renseignement ont pénétré en profondeur les pays auparavant contrôlés par l'URSS et lui donnent des informations de première main sur les rapports de force internes. Son appareil diplomatique lui donne de solides arguments pour retirer à l'« Occident » le monopole de l'interprétation du droit international, en particulier sur l'épineuse question de l'autodétermination des peuples. Comme on pouvait s'y attendre, Poutine ne se prive pas de citer le précédent du Kosovo pour vilipender le double langage de l'Occident, ses incohérences, et le rôle déstabilisateur qu'il a joué dans les Balkans. Alors que la propagande médiatique occidentale battait son plein après le référendum du 16 mars en Crimée, les vociférations occidentales ont subitement baissé d'un ton et le G7 lors de son sommet à la Haye en marge de la conférence sur la sécurité nucléaire n'a plus menacé d'exclure la Russie du G8 comme il l'avait claironné quelques jours plus tôt mais simplement a annoncé « qu'il ne participerait pas au sommet de Sotchi ». Ceci lui laisse la possibilité de réactiver à tout moment ce forum privilégié de dialogue avec la Russie, créée en 1994 à sa demande expresse. Première reculade du G7. Obama de son côté s'est empressé d'annoncer qu'il n'y aurait aucune intervention militaire de l'Otan pour aider l'Ukraine, mais seulement une promesse de coopération pour reconstruire le potentiel militaire de l'Ukraine, composé en grande partie de matériel soviétique obsolète. Seconde reculade. Il faudra des années pour mettre sur pieds une armée ukrainienne digne de ce nom et on se demande bien qui va payer compte tenu de la situation catastrophique des finances du pays. De plus, on ne sait plus exactement quel est l'état des forces armées ukrainiennes après que Moscou ait invité, avec un certain succès semble-t-il, les militaires ukrainiens héritiers de l'Armée rouge, à rejoindre l'armée russe en respectant leurs grades. La flotte ukrainienne est déjà entièrement passée sous contrôle russe. Enfin, autre marche arrière spectaculaire des États-Unis : il y aurait des conversations secrètes très avancées entre Moscou et Washington pour faire adopter une nouvelle constitution à l'Ukraine, installer à Kiev à l'occasion des élections du 25 mai un gouvernement de coalition dont les extrémistes néo-nazi seraient exclus, et surtout pour imposer un statut de neutralité à l'Ukraine, sa « finlandisation » (recommandée par Henry Kissinger et Zbigniew Brzezinski) [2], ce qui interdirait

son entrée dans l'Otan, mais permettrait des accords économiques tant avec l'UE qu'avec l'Union douanière eurasiatique (Russie, Biélorussie, Kazakhstan). Si un tel accord est conclu, l'UE sera mise devant le fait accompli et devra se résigner à payer la facture du tête-à-tête russo-US. Avec de telles garanties Moscou pourra considérer comme satisfaites ses exigences de sécurité, aura repris pied dans son ancienne zone d'influence avec l'accord de Washington et pourra s'abstenir de fomenter le séparatisme d'autres provinces ukrainiennes ou de la Transnistrie (province de Moldavie peuplée de russes) en réaffirmant très fort son respect des frontières européennes. Le Kremlin offrira par la même occasion une porte de sortie honorable à Obama. Un coup de maître pour Poutine. Le G7 n'a pas calculé qu'en prenant des mesures pour isoler la Russie, outre le fait qu'il s'appliquait à lui-même une « punition sado-masochiste » selon la formule d'Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères français, il précipitait malgré lui un processus déjà bien engagé de profonde recomposition du monde au bénéfice d'un groupe non occidental dirigé par la Chine et la Russie réunies au sein des BRICS. En réaction au communiqué du G7 du 24 mars, les ministres des Affaires étrangères des BRICS ont fait connaître immédiatement leur rejet de toute mesure visant à isoler la Russie et ils en ont profité pour dénoncer les pratiques d'espionnage états-unien tournées contre leurs dirigeants et pour faire bonne mesure ils ont exigé des États-Unis qu'ils ratifient la nouvelle répartition des droits de vote au FMI et à la Banque Mondiale, comme premier pas vers un « ordre mondial plus équitable » [4]. Le G7 ne s'attendait pas à une réplique aussi virulente et rapide des BRICS. Cet épisode peut donner à penser que le G20, dont le G7 et les BRICS sont les deux principaux piliers, pourrait traverser une crise sérieuse avant son prochain sommet à Brisbane (Australie) les 15 et 16 novembre, surtout si le G7 persiste à vouloir marginaliser et sanctionner la Russie. Il est à peu près sûr qu'il y aura une majorité au sein du G20 pour condamner les sanctions à la Russie, ce qui de fait reviendra à isoler le G7. Dans leur communiqué les ministres des BRICS ont estimé que décider qui est membre du groupe et quelle est sa vocation revient à placer tous ses membres « sur un pied d'égalité » et qu'aucun de ses membres « ne peut unilatéralement déterminer sa nature et son caractère ». Les ministres appellent à résoudre la crise actuelle dans le cadre des Nations unies « avec calme, hauteur de vue, en renonçant à un langage hostile, aux sanctions et contre-sanctions ». Un camouflet pour le G7 et l'UE !

Le G7, qui s'est mis tout seul dans une impasse, est prévenu qu'il devra faire d'importantes concessions s'il veut continuer à exercer une certaine influence au sein du G20. En outre, deux événements importants s'annoncent dans les prochaines semaines. D'une part Vladimir Poutine se rendra en visite officielle en Chine en mai. Les deux géants sont sur le point de signer un accord énergétique d'envergure qui affectera sensiblement le marché mondial de l'énergie, tant sur le plan stratégique que financier. Les transactions ne se feraient plus en dollars, mais dans les monnaies nationales des deux pays. En se tournant vers la Chine, la Russie n'aura aucun problème pour écouler sa production gazière au cas où l'Europe de l'Ouest déciderait de changer de fournisseur. Et dans le même mouvement de rapprochement la Chine et la Russie pourraient signer un accord de partenariat industriel pour la fabrication du chasseur Sukhoï 25, fait hautement symbolique. D'autre part lors du sommet des BRICS au Brésil en juillet prochain, la Banque de Développement de ce groupe, dont la création a été annoncée en 2012, pourrait prendre forme et offrir une alternative aux financements du FMI et de la Banque Mondiale, toujours réticents à modifier leurs règles de fonctionnement, pour donner plus de poids aux pays émergents et à leurs monnaies à côté du dollar. Enfin il y a un aspect important de la relation entre la Russie et l'Otan peu commenté dans les média mais très révélateur de la situation de dépendance dans laquelle se trouve l'« Occident » au moment où il procède au retrait de ses troupes d'Afghanistan. Depuis 2002, la Russie a accepté de coopérer avec les pays occidentaux pour faciliter la logistique des troupes sur le théâtre afghan. À la demande de l'Otan, Moscou a autorisé le transit de matériel non létal destiné à l'ISAF (International Security Assistance Force) par voie aérienne ou terrestre, entre Douchambé (Tadjikistan), l'Ouzbékistan et l'Estonie, via une plateforme multimodale à Oulianovk en Sibérie. Il s'agit rien de moins que d'acheminer toute l'intendance pour des milliers d'hommes opérant en Afghanistan, entre autre des tonnes de bière, de vin, de camemberts, de hamburgers, de laitues fraîches, le tout transporté par des avions civils russes, puisque les forces occidentales ne disposent pas de moyens aériens suffisants pour soutenir un déploiement militaire de cette envergure. L'accord Russie-Otan d'octobre 2012 élargit cette coopération à l'installation d'une base aérienne russe en Afghanistan dotée de 40 hélicoptères où les personnels afghans sont formés à la lutte anti-drogue à laquelle les occidentaux ont renoncé. La Russie s'est toujours refusé à autoriser le transit sur

son territoire de matériel lourd, ce qui pose un sérieux problème à l'Otan à l'heure du retrait de ses troupes. En effet celles-ci ne peuvent emprunter la voie terrestre Kaboul-Karachi en raison des attaques dont les convois sont l'objet de la part des talibans. La voie du Nord (la Russie) étant impossible, les matériels lourds sont transportés par avion de Kaboul aux Émirats Arabes Unis, puis embarqués vers les ports européens, ce qui multiplie par quatre le coût du repli. Pour le gouvernement russe l'intervention de l'Otan en Afghanistan a été un échec, mais son retrait « précipité » avant la fin de 2014 va accroître le chaos et affecter la sécurité de la Russie et risque de provoquer un regain de terrorisme. La Russie a aussi d'importants accords avec l'Occident dans le domaine de l'armement. Le plus important est sans doute celui signé avec la France pour la fabrication dans les arsenaux français de deux porte-hélicoptères pour un montant de 1,3 milliards d'euros [5]. Si le contrat est annulé dans le cadre des sanctions, la France devra rembourser les montants déjà payés plus les pénalités contractuelles et devra supprimer plusieurs milliers d'emplois. Le plus grave sera sans doute la perte de confiance du marché de l'armement dans l'industrie française comme l'a souligné le ministre russe de la Défense. Il ne faut pas oublier non plus que sans l'intervention de la Russie, les pays occidentaux n'auraient jamais pu aboutir à un accord avec l'Iran sur la non prolifération nucléaire, ni avec la Syrie sur le désarmement chimique. Ce sont des faits que les médias occidentaux passent sous silence. La réalité est qu'en raison de son arrogance, de sa méconnaissance de l'histoire, de ses maladresses, le bloc occidental précipite la déconstruction systémique de l'ordre mondial unipolaire et offre sur un plateau à la Russie et à la Chine, appuyée par l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et bien d'autres pays, une « fenêtre d'opportunité » unique pour renforcer l'unité d'un bloc alternatif. L'évolution était en marche, mais lentement et graduellement (personne ne veut donner un coup de pied dans la fourmilière et déstabiliser brusquement le système mondial), mais d'un seul coup tout s'accélère et l'interdépendance change les règles du jeu. En ce qui concerne le G20 de Brisbane il sera intéressant de voir comment se positionne le Mexique, après les sommets du G7 à Bruxelles en juin et des BRICS au Brésil en juillet. La situation est très fluide et va évoluer rapidement, ce qui va demander une grande souplesse diplomatique. Si le G7 persiste dans son intention de marginaliser ou exclure la Russie, le G20 pourrait se désintégrer. Le Mexique, pris dans les filets du TLCAN et du futur TPP devra choisir entre

somber avec le Titanic occidental ou adopter une ligne autonome plus conforme à ses intérêts de puissance régionale à vocation mondiale en se rapprochant des BRICS.

Pierre Charasse

Source

La Jornada (Mexique)

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE A DÉJÀ ATTEINT LES CARAÏBES

Le changement climatique menace les moyens de subsistance de millions de personnes dans la région des Caraïbes qui comptent sur des secteurs d'activités comme l'agriculture et du tourisme pour survivre. L'avenir de notre planète semble assez sombre. Le dernier rapport publié par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dresse un tableau inquiétant : le changement climatique est là pour rester, et nous ne sommes pas encore prêts à y faire face. Les événements météorologiques extrêmes - des ouragans aux inondations en passant par les sécheresses - ne laissent pratiquement aucun coin de notre planète intact. Le chaos climatique infligera sans doute des dégâts aux pays riches, mais personne n'est plus vulnérable que les pauvres du monde. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes est le lieu de concentration de dizaines de pays à revenu faible ou à revenu intermédiaire et qui luttent encore pour se développer. Beaucoup dépendent des eaux chaudes et du doux climat des Caraïbes pour soutenir leur agro-industrie et leur industrie touristique. Le changement climatique menace les moyens de subsistance de millions de personnes dans la région qui comptent sur ces secteurs pour survivre.

Caraïbes

Les petits États insulaires des Caraïbes dépendent de l'océan comme source de nourriture et de revenus. La pêche a été une activité traditionnelle de la région pendant des siècles, et le poisson y restera un aliment de base. Toutefois, cette forte dépendance de l'océan pour se nourrir peut être bouleversé par le changement climatique. Selon un rapport récent, les océans de la planète

verront une augmentation de 170 pour cent de l'acidité d'ici la fin du siècle, ce qui pourrait s'avérer dévastatrice pour les stocks mondiaux de poissons qui sont déjà surexploités.

Antigua et Barbuda

Dans le petit pays d'Antigua et Barbuda, un trop grand impact de cette situation sur la population de poissons aurait des conséquences désastreuses. Situé dans l'ouest des Caraïbes, Antigua-et-Barbuda est le plus grand consommateur de poissons par habitant au monde. Non seulement les Antiguais consomment beaucoup de poissons, mais la localisation de leur pays leur assure une position privilégiée pour l'exportation de produits de la pêche vers les marchés rentables de Porto Rico et de la zone continentale des États-Unis. L'exportation des produits de la pêche d'Antigua est actuellement évaluée à 1,5 millions de dollars. Pour les pêcheurs qui essaient de gagner leur vie et les ruraux pauvres qui dépendent de cette industrie pour la nourriture, l'avenir des ressources de pêche paraît sombre. Dans d'autres pays, l'industrie de la banane est menacée. Les bananes cultivées sur la petite île de la Dominique apportent un bénéfice annuel de 68 millions de dollars, une précieuse source de devises pour ce petit pays. Le secteur de la banane est également le deuxième plus grand employeur de l'île, ce qui représente 6,000 emplois pour une population d'un peu plus de 70.000. En 2007, l'ouragan Dean a ravagé l'île, décimant ce secteur vital. La veille de Noël 2013, jour traditionnellement réservé au shopping et à la préparation de la grande fête du jour de l'an, les Dominicains se réveillèrent sous de fortes pluies qui causèrent des inondations massives et des glissements de terrain dans toute l'île. Le changement climatique promet d'être encore plus destructeur avec la saison cyclonique qui met en péril le commerce de la banane et l'économie dominicaine. La région ne dépend pas seulement des exportations, elle interpelle les gens avec ses plages de sable fin, ses eaux bleu saphir, ses plantes exotiques et sa vie marine colorée, et de nombreux pays de la région comptent sur secteurs en plein essor du tourisme.

Jamaïque

L'industrie du tourisme de la Jamaïque, par exemple, est une source de revenus d'environ 2 milliards de dollars par année pour le pays, elle équivaut à près de cinquante pour cent de ses recettes

en devises et fournit un quart de tous les emplois sur l'île. L'élévation du niveau de la mer devrait inonder des zones côtières très fréquentées par les baigneurs. Une étude de la Banque mondiale a constaté qu'une augmentation de 1 mètre du niveau de la mer pourrait détruire soixante pour cent des zones humides côtières dans les Caraïbes et les pays en développement. Les ouragans plus intenses, les pluies et les glissements de terrain sont tous des menaces pour le secteur du tourisme de l'île. Bien que les touristes peuvent causer d'importants dommages à l'environnement, ce pays parvient à prouver qu'un secteur du tourisme respectueux de l'environnement en plein essor peut être lucratif. L'industrie du tourisme durable du Costa Rica, qui a remporté d'innombrables prix, a réalisé près de 2,2 milliards \$ en 2012 seulement.

Costa Rica

En 2013, le globe-trotter Larry Kraft a emmené sa famille dans la région de Monteverde au centre-nord du Costa Rica. Située à une altitude de 4,500 pieds, Monteverde est fameux pour ses forêts de nuages, la tyrolienne, la randonnée et la faune. Les tour-opérateurs vantent constamment leurs pratiques durables et expliquent comment les recettes perçues sont consacrées à la conservation de l'environnement. Malheureusement, cette destination touristique respectueux de l'environnement a déjà commencé à voir les impacts négatifs du changement climatique. Des membres de la communauté de Monteverde se sont confiés à Kraft sur les conditions météorologiques inquiétantes observées au cours de la saison des pluies. La pluie était autrefois tellement prévisible que les résidents pouvaient planifier leurs activités en fonction des pluies quotidiennes lourds. Mais ces dernières années, il y a eu des saisons où la pluie n'a pas été au rendez-vous. Cela a conduit à des pénuries d'eau au sein de la communauté et l'eau est devenue insuffisante pour les exploitations situées en aval. 76 pour cent de l'électricité du Costa Rica provient de centrales hydroélectriques dans le bassin versant de Monteverde, l'absence de fortes pluies a également causé des rationnements d'électricité dans la région.

Haïti

La sécheresse est catastrophique particulièrement pour les pays pauvres avec de faibles secteurs agricoles. En Haïti, la sécheresse

dans la région nord-est anéantit les récoltes et le bétail, menant à la perte de deux saisons de récolte. Selon un responsable de l'Unité de coordination de la sécurité alimentaire nationale par le gouvernement, la sécheresse est à l'origine d'une " extrême urgence " dans la région. Encore sous le choc de sa séisme de 2010 et mal développée après des décennies d'intervention des États-Unis, l'instabilité interne et les politiques prédatrices internationales de «développement», la sécurité alimentaire en Haïti était déjà pour le moins précaire. La sécheresse, qui a persisté pendant huit mois, a laissé les agriculteurs sans eau pour les cultures, pour la boisson ou pour cuire les repas. Les enfants affamés peuplent les écoles qui proposent une cantine scolaire mais il n'y a pas assez d'eau pour préparer la nourriture. D'autres écoles ont tout simplement pas de nourriture ou pas d'eau du tout. La population dans le nord de Haïti a besoin de secours immédiats , mais les experts prédisent qu'il faudra au moins six mois pour que la région soit en mesure de récupérer une certaine stabilité.

Mexique

Le Mexique est confronté à des problèmes similaires. En 2012, la région du nord du Mexique a vécu des records de sécheresse. Bien que la région soit généralement aride et que les périodes de sécheresse lui soient familières, des experts du climat s'inquiètent de la durée et de la fréquence des pénuries récentes. La sécheresse qui a sévi de façon prolongée dans le sud des États-Unis en 2012 n'était pas seulement une période de sécheresse de plus, mais un signe évident de l'évolution du climat dans le nord du Mexique. Le plus grand État du Mexique, Chihuahua, a subi de dures épreuves au niveau de l'élevage et de la production agricole. Entre juillet 2011 et juillet 2012, 350.000 bovins sont morts de faim. Et tandis que l'État produit normalement 100.000 tonnes de maïs par an, en 2011, il n'en a produit que .. 500 tonnes. Les producteurs de maïs ont perdu 65 millions de dollars. La perte de cultures et de bétail conduit à la faim et paralyse la capacité des agriculteurs à subvenir à leurs besoins ou à participer à leur économie, ce qui entrave le développement. Le changement climatique - on ne peut nier ou changer ce fait - a déjà terrassé les économies de l'Amérique latine et de la région des Caraïbes . En regardant vers l'avenir, le meilleur des experts régionaux et des professionnels du développement ne peuvent qu'inviter les parties prenantes à se concentrer sur l'atténuation et la réduction des risques. Si le changement

climatique est pris à la légère, s'il n'est pas considéré comme un risque à la fois incontournable et très grave, les conséquences pour la région seront catastrophiques". HA/radio Métropole Haïti

Source : TheNation.com and Foreign Policy In Focus

CUBA CONDAMNE LE PROGRAMME DE TWITTER ZUNZUNEO

Aux Nations Unies Cuba condamne le programme de twitter Zunzuneo, appliqué par les États-Unis à des fins de déstabilisation à travers des messages envoyés à des portables dans notre pays. Cuba a présenté le cas devant le Groupe des 77 plus la Chine formée de 133 pays en voie de développement. L'Ambassadeur de Cuba aux Nations Unies, Oscar León, a fait savoir au Mouvement des Pays Non-alignés que Zunzuneo est un projet subversif dans lequel Washington a utilisé des millions de dollars des contribuables. Au cours d'une réunion du Mouvement formé de 120 pays, le diplomate a exigé du gouvernement des États-Unis le respect du droit international et de la Charte de l'ONU ainsi que la cessation de ses actions illégales et secrètes contre Cuba. Au cours de la rencontre du Mouvement des Pays Non-alignés, Belarus, l'Équateur, le Nicaragua, la Syrie, la République Populaire et Démocratique de Corée et le Venezuela, entre autres, ont exprimé leur appui à Cuba. Ils ont exprimé leur préoccupation pour l'utilisation des nouveaux outils de l'information et des télécommunications à des fins de déstabilisation. Des médias étasuniens notamment l'agence de presse Associated Press, AP, ont révélé début-avril que le programme secret a inclus la participation d'entreprises étasuniennes implantées dans plusieurs continents dans le but de cacher l'origine des messages envoyés à des milliers d'abonnés, en principe avec des contenus non controversables pour après inciter à la subversion interne. Lundi dernier, le représentant permanent de Cuba aux Nations Unies, Rodolfo Reyes, a dénoncé devant le Comité d'Information de cet organisme mondial que Washington s'obstine à subvertir l'ordre politique, économique et social choisi de façon souveraine par le peuple cubain. Outre Zunzuneo, Rodolfo Reyes a dénoncé la poursuite des émissions illégales de radio et de télévision. Le diplomate cubain a relevé que la plus récente opération déstabilisatrice anti-cubaine viole les lois cubaines et étasuniennes, comme la CAN-SPAM Act, votée par le Congrès des États-Unis en 2003 et qui interdit l'envoi de messages commerciaux et d'autre type sans que le destinataire exprime son

consentement. D'autre part -a-t-il ajouté- l'on viole, une fois de plus les dispositions de l'UIT, l'Union Internationale des Télécommunications, par l'utilisation des nouvelles technologies, en particulier des réseaux sociaux, à des fins autres que celles destinées à promouvoir les relations pacifiques et la coopération internationale. La déclaration ajoute que son objectif est de porter atteinte au peuple cubain qui a osé construire le socialisme et développer des principes fondamentaux comme l'internationalisme prolétarien et la paix entre les peuples du monde.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

La Bourse de Tokyo a terminé la séance de vendredi en légère baisse de 0,19%, dans un marché très calme et prudent avant la publication du rapport mensuel sur l'emploi aux Etats-Unis et un week-end de quatre jours au Japon. A la clôture, l'indice Nikkei 225 des valeurs vedettes s'est effrité de 27,62 points à 14.457,51 points. Sur l'ensemble de la semaine aussi, il a fait du surplace, n'augmentant que de 0,2%. L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau a terminé de son côté vendredi stable (+0,02%), grignotant 0,28 point à 1.182,48 points. L'activité a été extrêmement faible, avec seulement 1,69 milliard d'actions échangées sur le premier marché. Lundi et mardi sont fériés au Japon, aussi le marché va-t-il rester fermé pendant quatre jours. Déjà prudente ces dernières semaines, la Bourse de Tokyo a donc été des plus précautionneuse. Son attentisme a été renforcé ces tous derniers jours par l'absence d'indication de la Banque du Japon, après sa réunion mercredi, sur sa volonté d'assouplir davantage ou non sa politique monétaire. En outre, les investisseurs attendaient la publication du rapport mensuel sur l'emploi américain à Washington. Le marché n'a été aucunement surpris de surcroît par des statistiques macroéconomiques japonaises pour le mois de mars publiées dans la matinée de vendredi - stabilisation du chômage à son plus bas niveau depuis sept ans et bond de la consommation des ménages avant la hausse d'une taxe sur la consommation le 1er avril. Ces données étaient

largement attendues et n'ont donc pas incité à prendre davantage de risque. Dans ce contexte, les mouvements importants ont été très rares.

ÉTATS UNIS

Wall Street a fini en légère baisse ce vendredi soir, malgré la publication aujourd'hui d'un solide rapport sur l'emploi aux Etats-Unis marqué par un taux de chômage de retour sur son plus bas niveau en plus de 5 ans. Les opérateurs tentent d'évaluer les conséquences de cette bonne nouvelle économique sur la politique monétaire future de la Fed... Les fusions et acquisitions restent par ailleurs d'actualité outre-Atlantique, avec une offre rehaussée de Pfizer sur AstraZeneca. Le DJIA a clôturé en baisse de 0,28% à 16.513 pts, le Nasdaq a perdu 0,09% à 4.124 pts, et le S&P500 a reculé de 0,13% à 1.881 pts. Sur l'ensemble de la semaine, le DJIA a gagné 0,9%, le Nasdaq monte de 1,2% et le S&P500 progresse de 0,9%. Selon le rapport du jour du Département américain au Travail, les créations de postes non-agricoles aux Etats-Unis, pour le mois d'avril 2014, sont ressorties au nombre de 288.000, contre 215.000 de consensus de place. Il s'agit par ailleurs de la plus forte augmentation depuis le mois de janvier 2012 ! Le taux de chômage américain s'est établi quant à lui à 6,3%, contre 6,6% de consensus. Ce taux de chômage national revient au plus bas niveau depuis cinq ans et demi... Les créations du mois de mars, précédemment évaluées à 192.000, ont été révisées à 203.000. Les créations de février ont été ajustées quant à elles à 222.000. Pour le mois d'avril, les créations de postes dans le privé se sont inscrites à 273.000 selon le rapport gouvernemental du jour, contre 213.000 de consensus et 202.000 en données révisées pour le mois de mars.

EUROPE

Les principales places européennes ont fini la semaine en baisse vendredi, à l'exception de Londres, le plus net repli étant pour la Bourse de Paris, pénalisée par de fortes pertes pour Carrefour et BNP Paribas. Le CAC 40 a cédé 0,65% (29,22 points) à 4.458,17 points mais avance tout de même de 0,33% sur l'ensemble de la semaine, sa troisième progression hebdomadaire d'affilée. À Francfort, le Dax a reculé de 0,49%. Londres a résisté, aidée par un bond de plus de 8% de Royal Bank of Scotland après la publication

de résultats meilleurs qu'attendu. Le FTSE 100 a fini à +0,2%. L'humeur générale à la baisse est illustrée par les indices européens avec -0,65% pour l'EuroStoxx 50 et -0,27% pour l'Eurofirst 300. Aux valeurs, Carrefour (-4,46%) a accusé la plus forte baisse de l'indice parisien, les investisseurs sanctionnant le titre après l'abaissement de sa recommandation par Kepler Cheuvreux. BNP Paribas, également visé par un changement d'opinion, a cédé un peu plus de 3%. Contre la tendance, Bouygues, a pris 4,16%, la plus forte hausse du CAC devant GDF Suez (+2,04%). Le relèvement de l'offre de Pfizer sur AstraZeneca n'a eu que peu d'effet sur le titre du groupe pharmaceutique britannique, qui a d'ailleurs rejeté la proposition de son concurrent (-0,145%).

CHANGE

L'euro montait légèrement vendredi face à un dollar ne parvenant pas à profiter de façon pérenne de la chute spectaculaire du taux de chômage aux États-Unis le mois dernier, en raison d'un recul inquiétant de la population active. Vers 18H00 GMT, la monnaie unique européenne valait 1,3872 dollar, contre 1,3867 dollar jeudi vers 21H00 GMT. L'euro se stabilisait face à la monnaie nippone, à 141,85 yens contre 141,89 yens la veille. Le dollar aussi retrouvait l'équilibre face à la devise japonaise, à 102,22 yens, contre 102,30 jeudi soir. Après avoir initialement reculé nettement après la publication de chiffres américains sur l'emploi à première vue bien meilleurs que prévu, l'euro repartait en légère hausse en cours d'échanges new-yorkais. Vers 18H00 GMT, la livre britannique baissait un peu face à l'euro, à 82,22 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,6871 dollar pour une livre. La devise suisse montait un peu face à l'euro, à 1,2177 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,8777 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2594 yuans pour un dollar, contre 6,2598 yuans - ce qui constituait un record de faiblesse en clôture de la devise depuis mi-octobre 2012 - la veille. L'once d'or a fini à 1.281,25 dollars au fixing du soir, contre 1.278,50 dollars jeudi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole ont terminé en légère hausse vendredi à New York, de bons chiffres sur l'emploi aux États-Unis n'occultant qu'en partie une situation de forte abondance de l'offre pétrolière dans le pays. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en juin a

gagné 34 cents à 99,76 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Le marché a trouvé du soutien dans les chiffres meilleurs que prévu sur l'emploi américain ce matin, qui ont notamment montré un nombre important de créations d'emplois, ce qui devrait se traduire par une demande accrue en produits pétroliers, a souligné Andy Lipow, de Lipow Oil Associates. L'économie américaine a créé 288.000 emplois, contre 210.000 attendus, selon un rapport du département du Travail américain publié vendredi. De plus, le taux de chômage aux Etats-Unis a très nettement chuté en avril pour atteindre son plus faible niveau depuis septembre 2008, à 6,3%, contre 6,7% en mars. La baisse du chômage est cependant liée en partie au recul de la population active. Les violences en Ukraine ajoutent aussi une prime de risque sur les prix, a ajouté M. Lipow. Car, bien que les sanctions en place n'affectent que très peu les flux de gaz et de pétrole dans la région, les opérateurs craignent que l'escalade des tensions n'entraîne l'adoption de mesures plus sévères de la part des Occidentaux à l'encontre de la Russie, susceptibles de toucher plus directement le secteur énergétique, a-t-il précisé.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

LES DRH SUR TOUS LES FRONTS EN 2014 EN GUADELOUPE ET EN FRANCE

Tout le monde s'accorde à dire que la fonction RH bouge, mais dans quel sens ? Selon la traditionnelle enquête annuelle d'ADP, les DRH voient dans l'« engagement des collaborateurs » leur priorité pour 2014. Mais bien d'autres enjeux les attendent... Gérer les conséquences du ralentissement des affaires, préserver la cohésion dans l'entreprise, tout cela en préparant la reprise économique annoncée pour la fin de l'année, sont quelques-uns des défis de 2014 pour les DRH. Leur priorité ? En 2011, l'engagement des collaborateurs était déjà leur choix n°1, mais ils n'étaient alors que 5 sur 10 à le penser. En 2013, ils étaient 6 sur 10, puis 8 sur 10 en 2014, toutes tailles d'entreprise et secteurs d'activité confondus. Pour les 2 ans à venir, les DRH relèvent également :

- la conduite du changement (pour 63% des DRH) ;

- la gestion des talents (61%) ;
- les risques psycho-sociaux (56%) ;
- la responsabilité sociale de l'entreprise (49%) ;
- la productivité du service RH (47%).

Si le podium reste sensiblement le même que lors des enquêtes précédentes (2011 et 2013), on note que toutes les autres priorités, à l'exception de la RSE, réalisent un bond spectaculaire de 20 à 30 points. En d'autres termes, l'engagement des collaborateurs est toujours une préoccupation essentielle... sauf qu'il y a beaucoup d'autres enjeux RH . Les équipes RH doivent aussi répondre aux nombreuses demandes du législateur et des partenaires sociaux. Pour une majorité, ces projets sont ressentis comme une contrainte pour l'entreprise. Sont cités :

- les évolutions de la paie et de la législation sociale qui occupent et occuperont l'actualité du nouveau gouvernement. Cela aura des répercussions dans les services de paie et de gestion administrative du personnel ;
- la Loi de Sécurisation de l'Emploi du 14 juin 2013 ;
- la mise en place de la base de données unique (BDU) à l'attention de représentants du personnel dans le cadre de la Loi de Sécurisation de l'Emploi précitée. Mise régulièrement à jour et contenant les documents permettant de faciliter la lecture des orientations économiques et sociales de l'entreprise, elle devra être accessible en permanence aux membres du comité d'entreprise, aux délégués du personnel, ainsi qu'aux membres du CHSCT et aux délégués syndicaux dans les entreprises de plus de 300 salariés ;
- le déploiement progressif de la nouvelle norme de déclarations sociales. La déclaration sociale nominative (DSN), bien qu'elle ait une vocation de simplification, va obliger les entreprises à organiser différemment les services de paie et de déclarations sociales ;
- le compte personnel de prévention de la pénibilité ;
- les contrats de génération.

En revanche, d'autres projets représentent, aux yeux de 70 à 80% des DRH, des opportunités :

- le CICE, en optimisant les coûts de personnel, permet d'améliorer la rentabilité des entreprises ;
- la Loi sur l'Egalité Professionnelle va pousser les entreprises à promouvoir davantage de femmes ;

- la réforme de la formation professionnelle va conduire les entreprises et les OPCA à repenser le dispositif de formation professionnelle. En même temps, ce texte donne naissance au compte personnel de formation (CPF) appelé à remplacer le DIF, qui n'a pas rempli totalement sa mission.

Les DRH auraient également pu citer d'autres projets en cours ou à venir : la réforme des retraites et l'allongement des carrières à gérer, la relance de l'apprentissage, voire l'impôt à la source ou la simplification du bulletin de paie citée récemment comme une des 50 propositions du conseil pour la simplification. On le voit, le calendrier est chargé. Comment les DRH, avec un budget stable d'une année sur l'autre (selon 78% des répondants), vont-ils faire face à l'ensemble de ces projets et aux priorités de l'entreprise ? Plus généralement, au-delà de l'aspect financier, ce cycle de mutations n'est-il pas le signe, pour la fonction RH, que le moment est venu de se redonner une vision collective sur des enjeux plus vastes ? Pour les 18 mois à venir, les objectifs des entreprises conduisent les directions des ressources humaines à se concentrer sur :

- la gestion des compétences (56% des entreprises et 62% des entreprises industrielles) ;
- le pilotage de la masse salariale selon 55% d'entre-elles. C'est même la priorité numéro un des grandes entreprises (63% des entreprises de plus de 1.000 salariés) ;
- la gestion du recrutement et en particulier de la mobilité interne (43% des entreprises) ;
- la gestion de la formation (41%) et des entretiens individuels (37%), mais la réforme de la formation professionnelle accélèrera certainement ces deux priorités.

En outre, nombre d'entreprises envisagent de s'équiper en solutions, au cours des 12 prochains mois, pour dématérialiser certains documents et processus RH. Sont encore gérés manuellement, en effet, la gestion de la formation (30%), la révision salariale (44 %) ou le pilotage de la masse salariale (39%). Pourtant, l'adaptation au réglementaire, aux technologies ou aux impératifs business de l'entreprise ne fait pas tout. Certains enjeux majeurs nécessitent une mobilisation collective, enjeux dans lesquels le DRH peut et doit jouer un rôle de premier plan. Il lui faut réinvestir le terrain aux côtés des managers opérationnels, au

plus près des réalités métiers. Il doit aussi démontrer son leadership pour favoriser une meilleure qualité du travail collaboratif, inventer de nouveaux échanges, de nouvelles alliances bénéfiques à « l'écosystème travail » de l'entreprise dans son ensemble. Indépendamment des chiffres, l'enquête confirme une tendance forte observée ces dernières années : les DRH, de moins en moins cantonnés aux tâches de gestion administrative, se sont rapprochés de la direction générale. Ils se voient de plus en plus confier des missions stratégiques pour l'entreprise : management et fidélisation des talents, marque employeur, conduite du changement, engagement des collaborateurs. Pour les mener à bien, il apparaît essentiel pour le DRH, en 2014, d'apprendre à se réinventer, à jouer un rôle transverse entre les différents acteurs des batailles et mutations à venir. Son succès dans la transformation de sa fonction est à ce prix.

Enquête exclusive ADP réalisée par SoftComputing, auprès de 943 entreprises de tous secteurs d'activités, tailles, et régions.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2012, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2011: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

FÉVRIER 2014 : 0,8 % % sur un mois ; 0,5 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) en février 2014:68 810 (+0,5% sur un mois et 3,4 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en février 2014 : 1210 (- 3,9 % sur trois mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

AGENDA DU MOIS DE MAI 2014

DÉLAI VARIABLE

- Déclaration et paiement de la TVA correspondant aux opérations d'avril 2014 et, éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA au titre du mois d'avril 2014.

MAI 05

- Déclaration annuelle des honoraires, commissions et courtages versés en 2013 (DADS 2).• Dépôt des principales déclarations professionnelles annuelles :

- déclaration des résultats des titulaires de bénéfices industriels et commerciaux (BIC), de bénéfices agricoles (BA) et de bénéfices non commerciaux (BNC) imposés d'après un régime réel ;

- déclaration de participation à la formation professionnelle continue n° 2483 ;

- le cas échéant, déclaration n° 1447-M relative à la cotisation foncière des entreprises (CFE) ;

- déclaration n° 1330-CVAE relative à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ;

- déclaration n° 1329-DEF de liquidation et de régularisation de la CVAE 2013 et paiement de l'impôt correspondant ;

- déclaration récapitulative de la taxe sur les surfaces commerciales n° 3351-SD.

- Titulaires de bénéfices non commerciaux relevant du régime micro-BNC : option pour le régime de la déclaration contrôlée au titre de 2013-2014.

- Redevables de la TVA soumis au régime simplifié d'imposition : déclaration annuelle de TVA (CA 12) et de régularisation de TVA.

- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés n'ayant clos aucun exercice en 2013 ou ayant clos leur exercice le 31 décembre 2013 ou le 31 janvier 2014 : télétransmission de la déclaration des résultats n° 2065 et des documents annexes.
- Sociétés civiles immobilières non soumises à l'impôt sur les sociétés : déclaration de résultats de 2013 sur l'imprimé n° 2072 en double exemplaire.
- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires d'avril 2014 payés au plus tard le 30 avril 2014.
- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.
- Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.
- Artisans, commerçants et industriels n'ayant pas choisi la mensualisation : paiement trimestriel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.
- Professionnels libéraux n'ayant pas choisi la mensualisation : paiement trimestriel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.

MAI 08

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : relevé des contrats de travail conclus ou résiliés en avril 2014 à transmettre à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

MAI 14

- Assujettis à la TVA ayant réalisé des opérations intracommunautaires : dépôt auprès des douanes de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration européenne des services

pour les opérations intervenues en avril 2014.

MAI 15

- Sociétés assujetties à la contribution sociale de solidarité : déclaration et paiement de la contribution auprès du Régime social des indépendants (RSI).
- Personnes morales, organismes, fiducies et institutions comparables possédant des immeubles en France : déclaration spéciale n° 2746 et paiement de la taxe annuelle de 3 %.
- Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires : paiement de la taxe sur les salaires payés en avril 2014 lorsque le total des sommes dues au titre de 2013 excédait 10 000 €.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 31 décembre 2013, le 31 janvier 2014, ou qui n'ont pas clôturé d'exercice en 2013 : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale ainsi que, le cas échéant, de la contribution exceptionnelle.
- Entreprises dont l'effectif est supérieur à 9 et inférieur à 50 salariés, et entreprises de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel des charges sociales : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires d'avril 2014.
- Contribuables n'ayant pas opté pour le paiement mensuel de l'impôt sur le revenu : paiement du deuxième tiers d'impôt sur le revenu de 2013.
- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires d'avril 2014 payés dans les 10 premiers jours de mai 2014.

MAI 20

- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).

- Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).
- Date limite de dépôt de la déclaration d'ensemble des revenus 2013 et du patrimoine lorsqu'il est compris entre 1,3 M€ et 2,57 M€ (en cas de déclaration par Internet, date limite fixée au 27 mai pour les contribuables résidant dans les départements 01 à 19, au 3 juin pour ceux résidant dans les départements 20 à 49 et au 10 juin pour ceux résidant dans les départements 50 à 974/976).
- Travailleurs non salariés : déclaration sociale des indépendants (DSI) à transmettre aux organismes conventionnés relevant du Régime social des indépendants (RSI) (avant le 10 juin en cas de déclaration par Internet).

MAI 25

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires d'avril 2014 payés entre le 11 et le 20 mai 2014.

MAI 27

- Date limite de dépôt par Internet de la déclaration des revenus 2013 pour les contribuables résidant dans les départements numérotés 01 à 19.

LA NATION À VOTRE SERVICE